

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN**

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 7 juin 2022 à 20h00, sous la présidence du maire, Monsieur Martin Thibert et à laquelle session étaient présents les conseillers messieurs Michel Bonneville, Jonathan Bolduc-Dufour et Francis Lamarre ainsi que mesdames Emmanuelle Prud'homme et Lyne Morin.

Absence : Madame Edith Lamoureux

Également présente: Madame Joance Martin, directrice générale et greffière-trésorière.

**ORDRE DU JOUR**

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 3 MAI 2022**
- 4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS**
  - 4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS**
- 5. LOISIRS ET CULTURE**
  - a) Abrogation de la résolution 2022-03-046
  - b) Finissants 2022 – bourse de 50\$
  - c) Annulation du chèque C2208093 au montant de 195.00\$
  - d) Demande de commandite – Fête nationale d'Henryville 2022
- 6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE**
- 7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**
  - a) Nomination de M. Mathieu Sénécal pour la gestion des cours d'eau à la MRC du Haut-Richelieu
  - b) Nomination de M. Mathieu Sénécal à titre de conciliateur-arbitre
- 8. ENVIRONNEMENT**
- 9. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE**
  - a) Autorisation de dépense pour les lignes dans la première portion du rang Sainte-Marie
  - b) Octroi de contrat pour le balayage des rues 2022
- 10. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES**
  - a) Rapport du rapport de formation - liste des élus ayant complétés leur formation obligatoire :  
Le comportement éthique
  - b) Note de crédit pour facturation de surplus d'eau
  - c) Dépôt de la lettre de démission de Jonathan Maddocks-Sauvageau
  - d) Embauche d'un responsable à la maintenance et à la conciergerie
- 11. VARIA**
  - a) Résumé des rencontres mensuelles de la MRC du Haut-Richelieu

- b) Bureau municipal fermé le mercredi 15 et jeudi 16 juin 2022, inspecteur sur rendez-vous seulement le jeudi 16 juin 2022

## **12. COURRIER**

- a) Réception de chèques
- b) Réception d'une lettre de la Fabrique de Saint-Sébastien

## **13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE**

- a) Mot du maire à propos des commentaires durant la période de questions.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : \_\_\_\_\_ H \_\_\_\_\_**

## 1. OUVERTURE

**M. Martin Thibert, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.**

**2022-06-100** Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débiter cette assemblée à 20h00. **ADOPTÉE.**

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**2022-06-101** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les points suivants soient ajoutés ou modifiés à l'ordre du jour. Le varia demeure ouvert.

- 7. a) Nomination de Mme Anik Trudeau à titre d'inspectrice municipale
- 7. b) Nomination de M. Mathieu Sénécal et Mme Anik Trudeau pour la gestion des cours d'eau à la MRC du Haut-Richelieu
- 7. c) Nomination de M. Mathieu Sénécal et Mme Anik Trudeau à titre de conciliateur-arbitre
- 11. c) Levée de l'avis d'ébullition
- 11. d) Séance de conseil : Retour à la salle du conseil

**ADOPTÉE.**

## 3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE 3 MAI 2022

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont collectivement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 3 mai 2022

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal ;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-102** Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le procès-verbal de la séance du 3 mai 2022. **ADOPTÉE.**

## 4. AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES COURANTS

## COMPTES COURANTS

\*\*\* AU 7 JUIN 2022 \*\*\*

ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
MRC DU HAUT-RICHELIEU	QP - DIGUES & STATIONS DE POMPAGE	20 854,25
MRC DU HAUT-RICHELIEU	QP - ADMIN	45 892,92
CAIN LAMARRE S.E.N.C.R.L.	SERV. PROF. 21 FÉV AU 27 AVRIL (2 FACTURES)	7 777,62
RÉGIE INTERMUNICIPALE A.E.P.H.V.	QUOTE-PART JUILLET 2022	16 359,33
R.C.G.T.	AUDIT 2021 - 2 IÈME PARTIE	1 983,32
L'HOMME ET FILS	EAU + RETOUR BOUTEILLES	- 26,00
L'HOMME ET FILS	CREMETTE	5,00
L'HOMME ET FILS	FRAIS DE POSTE	62,20
PAPETERIE COWANSVILLE INC	FOURNITURES DE BUREAU	103,27
MINISTÈRE DES FINANCES	SERV. SQ VERS. 1/2	94 420,00
BÉRUBÉ & ASSOCIÉS AVOCATS	HONOR.PROF. COUR MUNICIPALE (6 DOSSIERS)	819,23
SENCOM INFORMATIQUE INC.	PORTABLE VOIRIE	1 231,24
SÉCURITÉ PUBLIQUE		
HYGIÈNE DU MILIEU - TRANSPORT - VOIRIE		
ANDRÉ MÉTHÉ TRANSPORT INC	REPLACER BONHOMME EAU 17 MAI	793,33
MARTECH INC.	ENSEIGNES	570,86
MOTOSPORT G. & L. ENR	CISAILLES	86,18
LOISIRS ET CULTURE		
ARMOIRES CUISINE ACTION	DÉPÔT 50% ARMOIRES PAVILLON	3 794,18
ESPINA, LUIS	DÉPÔT 50% SPECTACLE FÊTE D'ÉTÉ	400,00
ÉQUIP. RÉCRÉATIFS JAMBETTES	RESSORT ET LEXANS	777,37
LONGPRÉ, JESSICA	SUBV. ACT. DANSE CHLOÉ	180,00
BIENVENUE, BENOIT	COURS DU 9 ET 16 MAI 2022	338,00
L'HOMME ET FILS	PAILLIS DE CEDRE	387,75
L'HOMME ET FILS	AMPOULE CENTRE COMMUNAUTAIRE	21,24
L'HOMME ET FILS	TERRE POUR PLATE-BANDE	192,99
SERRE ET PÉPINIÈRE CHAMPLAIN	3 POTS + STATIONNEMENT ÉGLISE	547,26
GÉANTS DU COUVRE-PLANCHER	PLANCHER VINYLE PAVILLON	1 870,69
TERRASSEMENT BOURGEOIS	TONTE DE GAZON VERS. 1/3	2 759,40
	<b>TOTAL</b>	<b>202 201,63</b>

**2022-06-103** Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que les dépenses au montant total de 202 201.63\$ soient autorisées pour le paiement des comptes courants tels que présentés. ADOPTÉE.

### 4.1 DÉPÔT DES COMPTES MENSUELS

**Les membres du conseil prennent acte de la liste des chèques émis en paiement des dépenses incompressibles telles que décrites au règlement 413.**

#### **Dépenses incompressibles – Règlement 413**

SALAIRE DES EMPLOYÉS	ADMIN, VOIRIE ET PARC - MAI 2022	8 271,91
SALAIRE DES ÉLUS	JUIN 2022	3 355,44
SUPER SOIR VENISE	ESSENCE CAMION VOIRIE	425,74
GARAGE YVES ST-LAURENT	ESSENCE CAMION VOIRIE	112,55
MRC DU HAUT-RICHELIEU	GMR MAI 2022	6 954,22
ENVIRONEX	ANALYSES D'EAU MAI 2022	240,30
GESTIM INC.	SERV.INSPECTION MAI 2022	3 916,97
HYDRO-QUÉBEC	LUMIÈRES DE RUES	340,94

HYDRO-QUÉBEC	GARAGE/LOISIRS	452,03
HYDRO-QUÉBEC	CENTRE COMMUNAUTAIRE	753,00
HYDRO-QUÉBEC	PM1	428,56
UNIFOR	REMISES MAI 2022	97,02
INDUSTRIELLE ALLIANCE GR	REMISES MAI 2022	125,72
TD WATERHOUSE CANADA INC	REMISES MAI 2022	265,80
MINISTRE DU REVENU DU QU	DAS MAI 2022	3 981,12
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	DAS MAI 2022	1 437,53
FINANCIÈRE MANUVIE	ASSUR.COLLECTIVE JUIN 2022	1 120,46
RECEVEUR GÉNÉRAL DU CANA	RETENUE SUR SALAIRE	323,27
DESJARDINS SERVICES DE CARTES	WALMART ACHAT PÂQUES	318,41
DESJARDINS SERVICES DE CARTES	L'HOMME ET FILS LAIT PÂQUES	4,10
DESJARDINS SERVICES DE CARTES	MÉTRO CAFÉ ET JUS PÂQUES	34,97
	<b>TOTAL</b>	<b>32 960,06</b>

## 5. LOISIRS ET CULTURE

### A) ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2022-03-046

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Sébastien a adopté une résolution 2022-03-046 en mars dernier concernant la collation des grades de la polyvalence Marcel-Landry;

**CONSIDÉRANT QU'**un montant de 50.00\$ par finissant soit 150.00\$ total a été autorisé;

**CONSIDÉRANT QUE** seul un des trois élèves sera finissant pour l'année 2022;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-104** Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par Mme Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que la résolution 2022-03-046 soit abrogée. **ADOPTÉE.**

### B) FINISSANTS 2022- BOURSE DE 50\$

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Sébastien désire récompenser les finissants du secondaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité offre 50\$ de bourse par finissant;

**CONSIDÉRANT QU'**un seul élève résidant à Saint-Sébastien terminera son secondaire à l'été 2022;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-105** Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter de remettre directement à l'étudiant finissant une bourse de 50.00\$. **ADOPTÉE.**

### C) ANNULATION DU CHÈQUE C2208093 AU MONTANT DE 195.00\$

**CONSIDÉRANT QUE** le chèque a été perdu dans la poste;

#### **EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-106** Il est proposé par M. Jonathan Bolduc-Dufour, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise la directrice générale a procédé à l'annulation du chèque C2208093 au montant de 195.00\$. **ADOPTÉE.**

### D) DEMANDE DE COMMANDITE – FÊTE NATIONALE D'HENRYVILLE 2022

**2022-06-107** Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, qu'une contribution financière au montant de 500.00\$ soit versée pour la Fête nationale de la Municipalité d'Henryville. **ADOPTÉE.**

## 6. PROTECTION DES BIENS ET DE LA PERSONNE

**Aucun point à l'ordre du jour**

## 7. URBANISME ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

### A) NOMINATION DE MME ANIK TRUDEAU À TITRE D'INSPECTRICE MUNICIPALE

**CONSIDÉRANT QUE** le retour de Mme Anik Trudeau à la firme Gestim Inc.;

**CONSIDÉRANT QUE** le futur départ de Saint-Sébastien de M. Mathieu Sénécal, inspecteur municipal actuel à la municipalité de Saint-Sébastien;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-108** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'accepter Mme Anik Trudeau en tant qu'inspectrice de la firme GESTIM Inc. comme inspectrice à Saint-Sébastien **ADOPTÉE.**

### B) NOMINATION DE M. MATHIEU SÉNÉCAL ET MME ANIK TRUDEAU POUR LA GESTION DES COURS D'EAU À LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

**CONSIDÉRANT QU'**un fonctionnaire doit être nommé pour la gestion des cours d'eau de Saint-Sébastien suite au départ de M. Alexandre Henry;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-109** Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que Mme Anik Trudeau, inspectrice municipale soit le fonctionnaire responsable des cours d'eau pour Saint-Sébastien et que M. Mathieu Sénécal, inspecteur municipal soit son remplaçant en cas d'absence. **ADOPTÉE.**

### C) NOMINATION DE M. MATHIEU SÉNÉCAL ET MME ANIK TRUDEAU À TITRE DE CONCILIATEUR-ARBITRE

**CONSIDÉRANT QU'**un fonctionnaire doit être nommé à titre de conciliateur-arbitre;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-110** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que Mme Anik Trudeau, inspectrice municipale soit le fonctionnaire nommé à titre de conciliateur-arbitre pour Saint-Sébastien et que M. Mathieu Sénécal, inspecteur municipal soit son remplaçant en cas d'absence. **ADOPTÉE.**

## 8. ENVIRONNEMENT

**Aucun point à l'ordre du jour**

## 9. HYGIÈNE DU MILIEU, TRANSPORT ET VOIRIE

### A) AUTORISATION DE DÉPENSE POUR LES LIGNES DANS LA PREMIÈRE PORTION DU RANG SAINTE-MARIE

**CONSIDÉRANT QUE** le conseil a entendu les commentaires des résidents et usagers du rang Sainte-Marie concernant au sujet de l'absence de lignes dans la première partie de route;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-111** Il est proposé par M. Michel Bonneville, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil autorise la dépense de 1 560.60\$ plus taxes auprès de Lignes Maska pour peindre les lignes dans la première portion du rang Sainte-Marie en même temps que celles du rang Palmer (résolution 2022-05-089). ADOPTÉE.

B) OCTROI DE CONTRAT POUR LE BALAYAGE DE RUES 2022

**CONIDÉRANT** la nécessité de nettoyage des rues municipales suite à l'hiver;

**CONSIDÉRANT** les réponses aux demandes de tarifs effectuées par la municipalité;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-112** Il est proposé par M. Francis Lamarre, appuyé par Mme Lyne Morin et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil octroi le contrat de balayage des rues de Saint-Sébastien à J. L. M. Inc. étant le plus bas soumissionnaire. ADOPTÉE.

#### 10. FONCTIONS ADMINISTRATIVES GÉNÉRALES

A) REMISE DU RAPPORT DE FORMATION – LISTE DES ÉLUS AYANT COMPLÉTÉS LEUR FORMATION OBLIGATOIRE : LE COMPORTEMENT ÉTHIQUE

**La directrice générale mentionne que tous les élus ont suivi leur formation obligatoire nommée le comportement éthique et qu'une mention est inscrite sur le site Internet de la municipalité à ce sujet comme le veut la Loi.**

B) NOTE DE CRÉDIT POUR FACTURATION DE SURPLUS D'EAU

**CONSIDÉRANT QU'**un surplus d'eau au montant de 2 425.20\$ a été facturé sur le compte de taxes à une propriété ;

**CONSIDÉRANT QUE** le compteur d'eau s'est révélé défectueux et que c'est dû à cela que la propriété aurait une surconsommation d'eau;

**CONSIDÉRANT QUE** le compteur d'eau a été remplacé par le responsable de voirie;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-113** Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Jonathan Bolduc-Dufour et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le montant de 2 425.20\$ correspondant au surplus d'eau soit crédité au compte de taxe de la propriété. ADOPTÉE.

C) DÉPÔT DE LA LETTRE DE DÉMISSION DE JONATHAN MADDOCKS-SAUVAGEAU

**La directrice générale dépose la lettre de démission de M. Jonathan Maddocks-Sauvageau à titre de responsable à la maintenance et à la conciergerie en date du 4 mai 2022.**

D) EMBAUCHE D'UN REONSABLE À LA MAINTENANCE ET À LA CONCIERGERIE

**CONSIDÉRANT QUE** la municipalité de Saint-Sébastien a besoin d'un responsable à la maintenance et à la conciergerie;

**CONSIDÉRANT QU'UN** affichage de poste a été fait et que deux personnes ont fait parvenir leur curriculum vitae à la direction générale;

**CONSIDÉRANT QUE** le candidat retenu a été rencontré par deux élus ainsi que la directrice générale;

**EN CONSÉQUENCE :**

**2022-06-114** Il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que le conseil municipal accepte la venue de Sylvain Duchesne en tant que responsable à la conciergerie et à la maintenance;

**QUE** M. Duchesne travaille sous la supervision de la directrice générale;

**QUE** les conditions d'embauche soit celles de la convention collective en vigueur. **ADOPTÉE.**

## 11. VARIA

A) RÉSUMÉ DES RENCONTRES MENSUELLES DE LA MRC DU HAUT-RICHELIEU

**M. le maire fait le résumé des points concernant Saint-Sébastien.**

B) BUREAU MUNICIPAL FERMÉ LE MERCREDI 15 ET JEUDI 16 JUIN 2022, INSPECTEUR SUR RENDEZ-VOUS SEULEMENT LE JEUDI 16 JUIN 2022

**La directrice générale mentionne que le bureau municipal sera fermé le mercredi 15 juin et jeudi 16 juin prochain. L'inspecteur sera disponible sur rendez-vous seulement le jeudi 16 juin 2022.**

C) LEVÉE DE L'AVIS D'ÉBULLITION

**La directrice générale mentionne la levée de l'avis d'ébullition qui était en vigueur.**

D) SÉANCE DE CONSEIL : RETOUR À LA SALLE DU CONSEIL

**La directrice générale mentionne qu'à partir de la séance du mois de juillet, les séances de conseil auront lieu dans la salle du conseil.**

## 12. COURRIER

A) RÉCEPTION DE CHÈQUES

**La directrice générale mentionne la réception de chèques.**

B) RÉCEPTION D'UNE LETTRE DE LA FABRIQUE DE SAINT-SÉBASTIEN

**La directrice générale effectue la lecture d'une lettre de la Fabrique de Saint-Sébastien.**

## 13. QUESTIONS DE L'ASSISTANCE

## 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**2022-06-115** L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Mme Lyne Morin, appuyé par M. Michel Bonneville et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20h46. **ADOPTÉE.**

---

Martin Thibert,  
Maire

---

Joance Martin,  
Directrice générale et greffière-trésorière